



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 décembre 2005

Subvention aux associations sportives

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2005

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2005

DELIBERATION D20050503

Sports

Subvention aux associations sportives

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :
Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

I. L'association **Vent d'Ouest** organise, avec la CAMIF et l'Escale (FJT), une animation dans le cadre du Téléthon 2005.

13 personnes ont prévu de partir de Niort, le 29 novembre 2005, pour rallier Paris, le 2 décembre 2005 en soirée. 5 personnes handicapées feront le trajet soit en fauteuil roulant soit en hand bike, 2 accompagnateurs seront en tandem.

Au cours de leur parcours, ils récolteront des dons qui seront reversés à l'Association Française de Myopathie dans le cadre de cette opération nationale.

Considérant l'intérêt de cette manifestation destinée à sensibiliser le public à la lutte contre les maladies génétiques, il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de **500 €** à l'association Vent d'Ouest.

II. Afin d'entraîner ses patineuses sur une patinoire ayant une grande piste, **l'Association Niortaise des Sports de Glace** (ANSG) doit se déplacer à la Roche-sur-Yon les samedis matins.

Considérant que l'association ne doit pas être pénalisée par le fait que la Ville de Niort ne puisse pas mettre à sa disposition une surface de glace homologuée, il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de **1 145 €** à l'ANSG afin de participer à ses frais de déplacement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à verser les sommes aux associations concernées.

Imputation budgétaire 65.400 6574	
Vent d'Ouest	500 €
Association Niortaise des Sports de Glace (ANSG)	1 145 €

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)